

NOURRIR DES VACHES SUI TÉES EN ÉTÉ ET PERMETTRE D'ARRIVER AU BON MOMENT SUR LES PELOUSES SÈCHES AU PRINTEMPS, TEL EST LE RÔLE DONNÉ À UNE PRAIRIE HUMIDE PAR CET ÉLEVEUR MORVANDIAU



Patrick, Nadine et leur fils élèvent des vaches allaitantes dans le Morvan. S'occupant principalement de la conduite des animaux, Patrick nous raconte quel rôle il décide de donner à une parcelle humide dans son système.



FERME DE PATRICK RAVIER

- Commune :** Roussillon-en-Morvan (71).
- Moyens humains :** 2UTH + 1 salarié.
- Surface :** 170 ha dont 9 ha de céréales, 3 ha de maïs ensilage et 155 ha de prairies naturelles.
- Troupeau :** 92 à 107 bovins de race Charolaises (85 mères en hiver, 70 mères en été, 22 génisses de renouvellement).
- Production :** Vaches de réforme engraisées et vendues au printemps ; broutards et laitones de 1 an vendus à 400 kg, génisses de deux ans.
- Commercialisation :** Filière longue.

Patrick est fortement attaché au maintien de l'élevage en milieu naturel. Il milite pour un maintien des milieux ouverts dans le paysage morvandiau qu'il a vu s'enrésiner et s'embroussailler depuis son enfance. Il souhaite remettre une exploitation économiquement viable à son fils, actuellement salarié et qui va s'installer à partir de 2024 à la suite de sa mère.



Parole d'éleveur

« Ça me fait mal au cœur de voir des parcelles qui partent en friche alors qu'elles étaient de bonnes pâtures ».

Objet du retour d'expérience

COMMENT LA CONNAISSANCE DU FONCTIONNEMENT D'UNE PARCELLE HUMIDE A AIDÉ CET ÉLEVEUR BOVIN DANS SA PRÉVISION DE PRATIQUES ?

Le contexte de la ferme

Sur la ferme, les mères suitées et un lot de génisses sont conduites en 7 lots distincts au cours de la saison de pâturage (mars à novembre) en fonction de l'âge des veaux. Patrick a organisé différents circuits de pâturage au cours des saisons afin de ne pas recourir à l'affouragement même lors des saisons sèches. Pour cela, chaque lot tourne sur des îlots distincts composés de parcelles diversifiées (différents niveaux trophiques et d'humidité). Pour organiser l'ordre d'utilisation des parcelles au cours de la saison, les éleveurs s'appuient sur la diversité de fonctionnement des parcelles en lien avec la topographie et la composition floristique. Il privilégie également la praticité en termes de déplacement des animaux.

Le contexte parcellaire

Sur le parcellaire de la ferme, on peut distinguer une diversité de fonctionnements de végétations, dû également à un parcellaire réparti sur deux communes aux sols très différents :

- Des prairies à la pousse très printanière et automnale, précoce et rapide à la croissance.
- Des prairies séchantes composées d'espèces plus tardives et lentes à la croissance. La topographie et leur exposition les rendent très sensibles aux coups de chaud et à la sécheresse. La végétation y mûrit très vite. Les éleveurs considèrent que la fenêtre d'utilisation est assez courte car elle démarre tard et grille vite.
- Des prairies humides de fond de vallée présentant une bonne capacité de pousse et une bonne aptitude au report sur pied. Certaines bordées par des bois restent très fraîches et humides et le couvert est dominé par de la mousse.
- D'anciennes friches en cours de réouverture. Moins diversifiées que les autres prairies, elles sont dominées par des plantes à colonisation rapide (agrostide stolonifère, houlque laineuse, trèfle blanc) ainsi que du lotier corniculé que l'on observe se développer en front de colonisation depuis les parcelles voisines.

Contexte de la parcelle étudiée

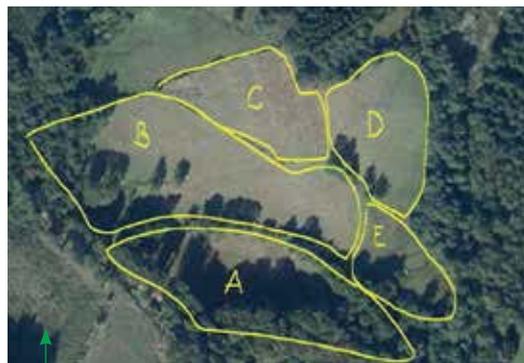
La parcelle est située à quelques kilomètres de la ferme, elle fait partie d'un îlot d'environ 30 ha de petites parcelles dédiées au pâturage d'un lot de 12 vaches suitées et un taureau (dont 11 ha de prairies de fauche ajoutées au circuit de pâturage à l'automne). Il s'agit d'une parcelle de fond de vallée de 3,88 ha bordée de bois et de haies, traversée par un ruisseau et caractérisé par un sol profond et assez fertile, lui conférant un caractère frais. La végétation est dense et diversifiée et dominée par une flore ayant de bonnes capacités de report sur pied et une bonne capacité de repousse pour certaines graminées. L'utilisation de la parcelle ne peut pas se faire trop tôt en saison car elle est inondée par le ruisseau.



Parole d'éleveur

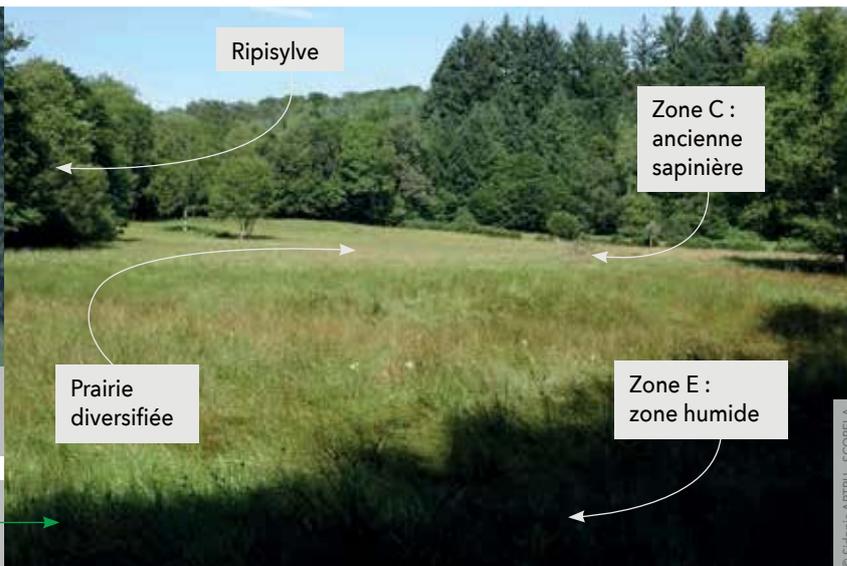
« C'est une bonne parcelle à pâturer en plein été ».

La végétation est assez diversifiée due à plusieurs éléments de topographie. La présence d'un bois au sud crée un front de colonisation de la fougère (zone A). On observe sur une autre zone (C) l'ancienne sapinière sur laquelle la dynamique de la ronce est assez forte ou encore l'entrée de la parcelle (E) beaucoup plus humide que le reste de la parcelle avec principalement du jonc diffus, du jonc acutiflore et des carex, difficilement mécanisable. La diversité précédemment évoquée se retrouve dans le reste du couvert végétal (B et D) qu'on peut retrouver par patches.



Vue aérienne de la parcelle étudiée (source : geoportail.gouv.fr) et découpage des différentes zones présentes.

Photographie de la parcelle étudiée, avec une visualisation des différentes zones qui la composent.



© Stéphanie AFRU - SCOPÉLA

Déclencheur de l'expérience

Dans son circuit de pâturage, l'éleveur amène ses animaux dans différentes prairies humides. Il trouve que le résultat atteint sur la végétation de cette parcelle est intéressant et cherche à mieux comprendre les interactions entre végétations, troupeaux et pratiques afin d'améliorer la gestion des autres prés humides (notamment celui qui est juste à côté) sur lesquels il rencontre des problèmes. L'éleveur fait part du rôle que joue cette parcelle dans son circuit de pâturage et nous partage son regard sur l'évolution de la végétation.

Activités : décryptage de la technicité développée par Patrick pour décider ses pratiques.

» LES OBJECTIFS POURSUIVIS PAR L'ÉLEVEUR

Patrick souhaite minimiser l'affouragement, les déplacements en bétailière et l'approvisionnement en eau au cours de la saison de pâturage. Sur cette parcelle humide, Patrick attend qu'elle puisse couvrir les besoins forts à modérés de son lot de 12 mères suitées

plusieurs fois dans l'année (printemps, été, automne), notamment quand les autres prairies du circuit ne sont pas exploitables ou qu'elles ne disposent plus d'herbe. Il cherche également à contenir la dynamique du jonc.

» PRATIQUES MISES EN ŒUVRE HABITUELLEMENT :

UTILISATION PRINCIPALE EN PLEIN ÉTÉ

Cette parcelle fraîche, humide et pourvue d'eau en permanence offre des conditions idéales en termes de ressources et de bien-être animal pour le pâturage estival : « le moment le plus utile, c'est l'été ». Cette parcelle reste poussante même en été ou du moins reste verte grâce à l'humidité amenée par le cours d'eau et la végétation arbustive. Dans les zones humides, on retrouve, outre les joncs et carex, de la fétuque rouge, « elle se tient bien, c'est un peu comme de l'herbe de forêt, les vaches l'aiment bien et ça fait grossir ». L'utilisation estivale demande cependant un passage, qu'il soit complet ou en tri, au printemps pour retarder la pousse, éviter de rentrer sur une végétation trop haute et disposer d'une ressource à la fois quantitative

et qualitative l'été. « Quand elle a séché et jauni, elle perd en qualité et les animaux la gâchent ». Au cours du pâturage printanier, le prélèvement est hétérogène et incomplet, ainsi certaines espèces sont étêtées, d'autres déprimées et certaines non prélevées.

L'été, l'éleveur cherche à couvrir des besoins modérés. Pour les 12 mères : maintien de l'état corporel en vue de la mise à la reproduction et allaitement des veaux. Pour les jeunes : croissance des veaux et génisses.

Le critère principal d'entrée sur la parcelle à cette période dépend de la finition de la parcelle précédente.

UN RÔLE DE TAMPON AU PRINTEMPS ET À L'AUTOMNE

Il a conscience que cette parcelle humide est plus souple d'utilisation que certains prés secs de son circuit. Au printemps et à l'automne, cette parcelle joue un rôle tampon permettant d'attendre la pousse et la repousse de prairies sèches tardives à la croissance qui seront pâturées par la suite. Ces parcelles séchantes au sol superficiel sont délicates à exploiter car elles sont lentes à la croissance et peuvent très rapidement mûrir en fin de printemps. L'éleveur cherche à arriver au meilleur moment sur ces parcelles c'est-à-dire sans compromettre la mise en réserve des plantes, en gardant une valeur nutritive qu'il

juge nécessaire pour couvrir des besoins modérés ainsi qu'une appétence intéressante pour ces animaux. Ainsi, à ces périodes le critère de sortie du lot d'animaux ne se fait pas sur la finition de la parcelle humide mais sur l'état d'avancement des parcelles séchantes. Lors d'un printemps et d'un automne poussant, les animaux sont donc changés de parcelle alors qu'il reste beaucoup d'herbe dans la parcelle. Le critère d'entrée lui dépend de la portance et de l'herbe disponible sur les parcelles d'avant.

MAÎTRISE DE LA DYNAMIQUE DE LA VÉGÉTATION

Patrick souhaite maintenir une dominance de graminées, la parcelle ne doit pas s'embroussailler que ce soit par les ronces, les fougères ou les joncs.

Concernant la maîtrise de la dynamique du jonc diffus et acutiflore (zone E), Patrick favorise une consommation plus complète : lors du passage en été, les 10 premiers jours les animaux ont accès à l'entièreté de la parcelle, le jonc est peu consommé par le lot ; pour limiter les préférences alimentaires des animaux, l'éleveur décide de serrer les animaux sur la zone humide pendant 1 à 2 jours. Le chargement instantané sur cette zone passe alors à 60 UGB ha. En année peu humide donc moins poussante, Patrick arrive ainsi à faire consommer les deux types de joncs, améliore l'ingestion au

pâturage et s'économise le passage du broyeur dans cette partie. Il a également observé que suite au broyage, les animaux consomment plus volontiers le jonc (même le diffus). Si les conditions climatiques permettent d'avoir un sol portant (automne assez sec ou hiver très froid), il fait un nouveau passage des bêtes pour limiter ces repousses.

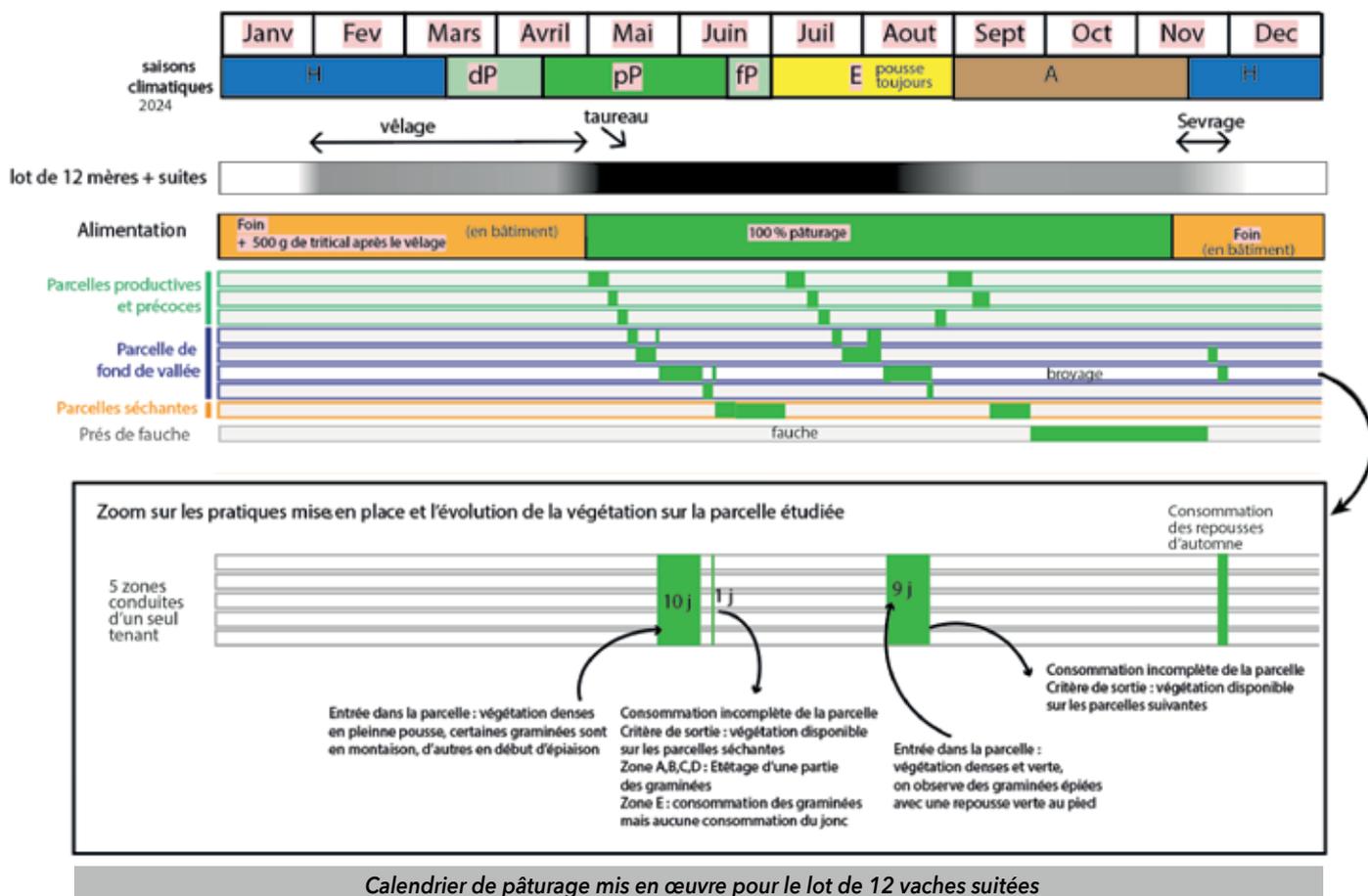
Pour la ronce, Patrick remarque très peu de prélèvement par les animaux. Ainsi, tous les deux ans il passe le gyrobroyeur sur ces parcelles après le pâturage estival (août si possible avant que la parcelle soit trop humide). Il fait de même pour maintenir la dynamique d'expansion de la fougère en lisière de bois.

AJUSTEMENT EN RÉPONSE AU CLIMAT DE 2024 :

En 2024, le printemps froid et humide a entraîné un démarrage tardif de la pousse de l'herbe et une faible portance qui n'a permis l'accès de la parcelle que tard dans la saison. Le ralentissement estival de la pousse s'est produit mi-juillet. Pour répondre à la pousse dense de

l'herbe dans cette parcelle, l'éleveur a fait le choix de rajouter dans le lot une vache de plus pour augmenter le chargement instantané.

Le schéma ci-dessous montre les choix de conduite au pâturage opérés sur cette parcelle avec ces conditions climatiques.





03/04/2024



30/07/2024



30/07/2024

» RÉSULTATS

UNE RESSOURCE ADAPTÉE AUX BESOINS DES MÈRES SUITÉES

Les pratiques mises en œuvre ont assuré 10 jours au printemps et 9 jours en été de pâturage avec une ressource adaptée aux besoins modérés à forts des mères suitées. En effet, l'éleveur est satisfait de l'état de ses

animaux toute la période de pâturage. L'été, lors des fortes chaleurs, la parcelle offre une ressource de qualité et un confort de vie pour les animaux. La consommation en tri de la végétation au printemps crée pour

l'été un mélange d'herbacées épiées et en repousse végétative. Ainsi, l'été, les animaux trouvent de la diversité en termes de stade de développement des herbacées et de tailles de bouchées.

UN RÔLE «TAMPON» ASSURÉ

L'éleveur est satisfait de la place de cette parcelle dans son circuit de pâturage, elle lui assure une ressource en été quelle que soit la sécheresse et lui permet d'ajuster sa venue sur les parcelles séchantes au printemps et à l'automne.

Sur cette parcelle, la végétation est poussante au printemps et à l'automne. Les conditions de fraîcheur au printemps retardent la pousse lui permettant d'avoir un décalage par rapport à ses autres parcelles.

Cette année, le printemps long et pluvieux a favorisé la pousse de l'herbe sur l'ensemble des parcelles, il est donc resté moins longtemps que d'habitude l'été sur la parcelle, car l'herbe avait déjà repoussé sur les autres pâtures.

DES RÉSULTATS SUR LA VÉGÉTATION NON ATTEINTS

Trois raisons ont poussé Patrick à ne pas atteindre les résultats escomptés sur les végétations, notamment le jonc qu'il a dû broyer début octobre :

(1) Le printemps très pluvieux n'a pas permis une bonne « préparation » de la parcelle. Les animaux sont rentrés sur une végétation très avancée dont les joncs qui avaient commencé à jaunir et durcir, perdant leur appétence.

(2) Jugeant l'humidité du sol trop grande, Patrick a préféré éviter d'augmenter le chargement instantané dans la zone la plus humide afin de limiter le piétinement et la destruction d'une partie de la flore.

Enfin (3) grâce à la bonne repousse de la parcelle suivante et dans l'objectif de ne pas perdre la ressource sensible au coup de chaud, l'éleveur a préféré tourner plus rapidement pour valoriser la végétation des prairies sèches.

DES RESSOURCES POUR ALLER PLUS LOIN

Ce retour d'expérience fait partie de la collection des publications techniques éditées par le réseau Pâtur'Ajuste. Il montre comment un éleveur s'est approprié les fiches techniques suivantes :

- ! Mieux connaître ses végétations
- ! Saisonnaliser sa conduite au pâturage
- ! Façonner les caractéristiques de la végétation à une saison donnée

Pour en savoir plus et découvrir des retours d'expérience d'éleveurs : www.paturajuste.fr



SI CE RETOUR VOUS INSPIRE :

Faites nous part de vos remarques ou de vos pratiques mises en place chez vous : contact@paturajuste.fr



ÉDITION : SCOPELA, Novembre 2024

63590 Cunlhat
contact@paturajuste.fr
paturajuste.fr

RÉDACTION FINANCÉE PAR :



RÉDACTION :

